



## DECLARATION LIMINAIRE DU CTSJ DU 4 FEVRIER 2020

Monsieur le Directeur

Les greffes vont mal,  
Janvier s'éteint à peine que le climat est déjà morose,  
La désillusion est là,

Demandez le programme  
En première partie d'année vous aurez l'absorption des  
tribunaux judiciaires  
A l'entracte sans esquimaux bien sûr la réforme des retraites et  
En deuxième partie d'année, le CIA le retour  
Nous sommes en plein cinéma de l'horreur.

### MEPRIS

- Par la mise en place de votre CIA, pourquoi parce que certaines juridictions comme Laval n'évaluent pas et tout le monde ferme les yeux dessus, où est le problème?

- Un RIFSEEP des greffiers principaux, avec les vieux et les jeunes principaux qui crée un trou dans le porte monnaie de 1000 euros de moins. Aujourd'hui de très nombreux vieux et moins vieux greffiers principaux ont saisi les tribunaux administratifs par des recours individuels tant l'injustice que vous avez créée est grande.

Il n'y a qu'en touchant le porte monnaie du ministère que vous comprendrez votre mépris.



- Un logiciel Cassiopée aux dysfonctionnements quotidiens (certains collègues s'interrogent pour faire valoir un droit de retrait pour mise en cause de leur santé morale) et où malgré tout il faut faire.
- Dans certaines juridictions, les lignes téléphoniques sont interrompues la journée entière.
- Des trames à générer puisque la dernière réforme de Juin 2019 n'est pas à jour, pour mémoire nous sommes en février 2020. Elles sont tant erronées sur le plan grammatical que procédural. L'article 175 du CPP est le cauchemar de nos collègues.
- Des droits des mineurs non pris en compte, des trames inexistantes au JLD sur les comparutions à délai différé.
- Un manque d'anticipation qui ne permet pas aux comptabilités de fonctionner avec FIP<sub>4</sub>, les DIT doivent éteindre les feux.

Alors oui le support répond oui c'est signalé et puis ?

RIEN le désert, le néant, le chaos de la DSJ et en face des collègues éreintés, démotivés, qui craquent chaque jour un peu plus de votre indifférence à vous DSJ !

### VOLONTE D'AVANCEMENT pour certains

- Un exemple, Nevers où le TI et le TGI étant dans la même ville, la juridiction a été connectée sur le serveur du TGI dans le but d'utiliser WinciTgi. La présidente du TJ a donné un ordre catégorique d'utiliser WinCiTgi pour toutes les



nouvelles affaires qui étaient auparavant enregistrées dans CITI ce qui n'est pas obligatoire.

Une heure montre en main pour enregistrer un seul dossier dans WinCiTgi à partir des locaux de l'ancien TI, sachant que WinCiTgi ne comporte aucune trame adaptée aux anciens TI et qu'il faut en plus les recréer alors que ce serait à priori fait en mars par la chancellerie. Quelle perte de temps !

Il a été indiqué à nos collègues qu'ils n'avaient qu'à se déplacer au TGI pour saisir les dossiers dans WinCiTgi !!!! Depuis qu'ils sont connectés au serveur du TGI, ils ont énormément de perturbations informatiques. Il leur faut aussi 1 minute pour que les imprimantes se déclenchent et impriment les documents. Pendant ce temps-là, l'ordinateur est bloqué. Il était aussi impossible de se connecter à l'internet et à l'intranet. Or de manière aléatoire, nos collègues sont éjectés régulièrement des autres logiciels métiers et de WordPerfect plusieurs fois par jour.

Grandiose, il a été demandé à une collègue du TI de venir à 07h30 du matin pour saisir un dossier dans Wincitgi pour voir si cela allait plus vite à cette heure-là (en interdisant aux fonctionnaires du TGI présents à cette heure-là de travailler dans WinCi). Tout cela alors que le DIT de Dijon, bien plus compétent en matière d'informatique que la présidente, n'ait absolument pas demandé ce genre de test. D'ailleurs, c'est aussi lent à 07h30 que pendant la journée. Tous les tickets



incidents relatant ces problèmes de réseau dans l'ex TI n'ont toujours pas été traités par le DIT de Dijon !!!

Nous espérons que sa promotion sera bonne !

### En conclusion

Voici les quelques mots que nous ont écrits nos collègues qui résument l'état d'âme actuel : "anesthésiés", "apeurés" ou "inconscients" ... "dégoûtés", "démotivés", "résiliés" ou "révoltés" ... "stressés", "fatigués", "absents" ou "malades"... et pire, "stigmatisés" par certains quand ils osent agir ou même réagir. Pour certains Directeurs des Services de Greffe venir à l'audience solennelle est une obligation, depuis quand? Venir pour faire masse pour la photographie et faire croire que tout est rose dans le meilleur des mondes?

Monsieur le Directeur, nous ne sommes ni des troupeaux de moutons, d'autruches, de béliers, de lions, ..., de vilains petits canards ou de je ne sais quoi. Mais le changement est nécessaire pour retrouver un équilibre ... entre "quantité" et "qualité". Les méthodes ne sont pas bonnes pour y parvenir. Qu'a-t-on fait de l'envie, la motivation, la joie, la solidarité, du travail d'équipe ? Qu'a-t-on fait de la communication ?

Aujourd'hui la simplification de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle est l'envie folle de la part des greffes de France et de prendre la poudre d'escampette pour avoir un peu de reconnaissance au quotidien.

Isabelle BESNIER-HOUBEN